

DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE VOURLES

<p><b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23</p> <p><b>Ont voté :</b> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil neuf, le vingt six mars à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil Municipal de Vourles, dûment convoqué le dix neuf mars, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p><b>Absents :</b> Elyane CLOP, Laurent SAINT JALMES.</p> <p><b>Excusés :</b> Elyane CLOP, Laurent SAINT JALMES.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Elyane CLOP donne pouvoir à Pascale HAUK, Laurent SAINT JALMES donne pouvoir à Dominique REGNIER.</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Elisabeth MESNIER</p>
--	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-013**

**SEANCE DU 26 MARS 2009**

\*\*\*

**OBJET : Adoption du compte de gestion 2008**  
**Budget communal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-1 à L 2343-2,

Vu la délibération n°2008-014 en date du 21 février 2008 approuvant le budget primitif communal de l'exercice 2008,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des recettes et des dépenses communales relative à l'exercice 2008 a été réalisée par Madame le Trésorier Municipal, Mme TOURENQ en poste à Oullins, et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2008,

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte de gestion communal de l'exercice 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte de gestion de l'exercice 2008 de la commune.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication  
Le  
Le Maire,  
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,  
Mois, an et heure que susdits  
et ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
S.FAGES